

La Dombes labellisée Ramsar

Dossier de la rédaction de H2o
Avril 2023

Le territoire des étangs de la Dombes est labellisé au titre de la Convention de Ramsar sur la protection des zones humides. Il s'agit du 53^{ème} site français à être reconnu comme zone humide d'importance internationale. À l'occasion de la Journée mondiale de l'eau, cette nouvelle labellisation souligne la valeur exceptionnelle de ce site. La Dombes est en effet l'un des grands territoires d'étangs piscicoles français, et fait partie des 18 territoires emblématiques de zone humide de notre pays. Situé dans le département de l'Ain, le territoire des étangs de la Dombes comporte plus de 1 200 étangs et représente un patrimoine naturel unique, façonné par les activités humaines depuis plus de 700 ans. Le système original des étangs piscicoles garantit le maintien d'une grande biodiversité caractéristique des milieux humides et aquatiques. Un grand nombre d'espèces animales y sont présentes, dont plus de 280 espèces d'oiseaux, 15 espèces d'amphibiens, 19 espèces de chiroptères, 10 espèces de reptiles, 54 espèces d'odonates et plus de 2500 espèces d'insectes. La flore des milieux aquatiques trouve également en Dombes un territoire unique au niveau national.

Photo Dombes Tourisme - Ain Patrimoine

À